



DEPARTEMENT DE L'ISERE / COMMUNE DE
Saint Bernard du Touvet

**Plan d'exposition
 aux risques naturels
 prévisibles**

SERVICE DEPARTEMENTAL R.T.M

Vu pour être annexé à mon arrêté
 en date de ce jour
 GÉNÉRAL, LE 1^{er} JUIN 1987
 POUR LE PRÉFET, COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE
 LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE LE CHEF DE BUREAU
 VAN OSSIQUET-LATACHE



V. COLLINET

Zonage P.E.R 1/5000

- R** ROUGE : ZONES DANGEREUSES
- B** BLEU : ZONES DE MOINDRES RISQUES
- ① NUMÉROTATION DES ZONES